



# Championnats du club simple - 11&12 novembre 2023

## **Règles Locales Spécifiques**

*En addition des « Règles Locales Permanentes 2021 » de la ffgolf (extrait du Vade-mecum et Règles de Golf applicables à partir de janvier 2019), les règles locales suivantes s'appliquent. Ces règles locales remplacent toutes les autres règles locales existantes.*

**1. HORS LIMITES R18.2 :** Délimités par la clôture grillagée du parcours (**grillage + piquets**), des piquets blancs ou une ligne blanche : En présence de plusieurs de ces éléments de limites, le Hors Limites est délimité par l'élément le plus à l'intérieur du parcours

**HORS LIMITES INTERNE TROU n° 3 :** Pour le jeu du trou n°3, le trou n°4 est hors limites du départ au dernier piquet blanc délimitant ce hors limites interne.

**HORS LIMITES INTERNE TROU n° 5 :** Pour le jeu du trou n°5, le trou n°1 est hors limites du départ au dernier piquet blanc délimitant

## **2. ZONES à PENALITES (R17) :**

**ZONE DE JEU INTERDIT :** Sur le Trou n°14, les zones à pénalité rouge situées à droite et derrière le green, identifiées par des piquets rouges avec un sommet noir sont des zones de jeu interdit **avec interdiction d'y pénétrer**. Un dégagement avec pénalité est obligatoire selon la Règle 17.1b.

## **3. BALLE INJOUABLE**

- Sur le trou 17, contre le mur, derrière le green. Drop avec 1 coup de pénalité dans la dropping zone dédiée.

- **Pour toute balle reposant contre l'élément de hors limite, le joueur pourra la déclarer injouable avec 1 coup de pénalité sans se rapprocher du trou. Distance de 2 clubs autorisée.**

## **4. CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS (R16) :**

### **A. TERRAINS EN REPARATION**

- **Sur la zone générale :** Les zones entourées de peinture blanche (en continue ou en pointillée) et toute zone endommagée par les sangliers, même si elle n'est pas marquée.
- Tous les massifs de fleurs ainsi que les jeunes arbres avec cuvettes (trou n°1/5/9/11/15/18) où le jeu est interdit. Dégagement gratuit au titre de la R16.1.
- **Sur les greens :** Les zones abimées ou dénudées qui interfèrent avec la ligne de jeu d'une balle reposant sur le green. Le dégagement pour interférence uniquement avec le stance sera refusé

### **B. OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES**

- Tous les chemins, leurs bordures ainsi que leur prolongement.
- **Sur les trous 10, 11, 12, 13 et 16, les dégagements s'effectuent à droite du chemin.**

## **5. LIGNE ELECTRIQUE :**

Si on est sûr ou quasiment certain que la balle d'un joueur a heurté la ligne électrique ou téléphonique ainsi que leurs poteaux durant le jeu du trou n°6, le coup ne compte pas. Le joueur doit jouer une balle sans pénalité de l'endroit d'où le coup précédent a été joué (R14.6).

**TEMPS DE JEU MAXIMUM (partie de 3 joueurs) : 4H40**

**Pénalité pour infraction à une règle locale : Pénalité Générale**

Légende : Modifications et ajouts de règles liés à l'implantation des clôtures (**surligné en jaune**)